

# au fil de Nœux

Avril 2018

Journal Municipal de la Ville de Nœux-les-Mines

Retrouvez toutes les photos dans la galerie «au fil des semaines» sur [www.noeux-les-mines.fr](http://www.noeux-les-mines.fr)  
03.21.61.38.00

# n°23

⇒ CLASSES DE  
DÉCOUVERTES A  
MERVILLE-FRANCEVILLE



## EDITO

**A**mies Nœuxoises,  
Amis Nœuxois,  
Chers concitoyens,

En cette année 2018, le visage de notre ville continue d'évoluer. L'engagement pour ce début de mandat est tenu, des places de stationnement ont et vont être créées. 131 places de parking permettront aux automobilistes nœuxois ou de passage, de profiter pleinement de notre ville et du commerce local. Les économies comptent également dans nos priorités, et, grâce à l'installation de 340 lampadaires LED, nous sommes en phase avec nos objectifs.

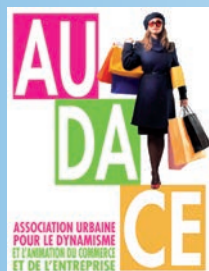
Votre Maire,  
Serge Marcellak



CONCOURS DE  
BOIS GEORGES  
FONTAINE ⇒



⇐ NOUVEAU PARKING  
40 PLACES SUPPLÉMENTAIRES  
EN CENTRE VILLE



Depuis le 27 avril 2015, une nouvelle association de commerçants s'est créée dans notre ville.

«AUDACE» est, à ce jour, composée plus de 40 commerçants, faisant de cette union, l'une des plus importantes de la région.

Suivez l'actualité de vos commerçants et artisans sur :

[association.audace.noeux](http://association.audace.noeux)

[www.audace62.fr](http://www.audace62.fr)

# Cérémonie des Voeux du Maire



**L**a traditionnelle cérémonie des Voeux du Maire à la population a eu lieu le jeudi 25 janvier à la salle des Fêtes.

Devant une salle comble, Jacques Switalski, premier Adjoint, Louis Morel, Maire fraîchement élu au Conseil Municipal Jeunes, et Karine Gauthier, Conseillère Départementale, ont pris la parole afin de souhaiter à Monsieur le Maire, aux élus présents et à la population, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Monsieur le Maire a fait de même et a évoqué, au travers



de diapositives, la bonne santé financière de la commune et les projets importants à venir, à l'instar de la rénovation de l'église Sainte Barbe, qui se fera en 6 étapes.

Chorale et Orchestre d'Harmonie ont, comme chaque année, assuré une animation musicale fortement appréciée.

## Le Service d'Aide à Domicile pour favoriser l'autonomie



**L**e Centre Communal d'Action Sociale de Noeux-les-Mines met à la disposition des personnes âgées et/ou handicapées de la commune, un service prestataire d'Aide à Domicile et d'Auxiliaire de Vie.

9 aides ménagères et 25 auxiliaires de vie, dont un homme, travaillent actuellement pour ce service. Le rôle de l'aide à domicile ou de l'auxiliaire de vie est d'aider la personne âgée et/ou handicapée

dans les tâches et les activités de la vie quotidienne, permettant le maintien à domicile et sans se substituer à son entourage.

Par exemple, le ménage, la lessive ou le repassage, l'aide à l'alimentation avec les courses ou la préparation du repas, l'assistance aux démarches administratives...

Elle apporte également assistance lors du lever ou du coucher de la personne, avec l'aide à l'habillage et au déshabillage, ainsi qu'à la toilette et aux soins d'hygiène courants.

Le soutien psychologique et social qu'apporte le personnel au client est un atout non négligeable du maintien à domicile.

Les horaires d'intervention du service d'aide à domicile commencent dès 8 h 30 et se terminent à 18 h, par vacations.

Pour les auxiliaires de vie, les horaires se situent de 6 h 45 à 21 h.

Pour de plus amples renseignements sur ce service, veuillez contacter le CCAS au 03.21.61.38.13.

# Le Club des Aînés en fête



Tradition oblige, le Club des Aînés, dirigé par Charline Baclet, a fêté dignement le carnaval, lors d'une après-midi festive où chants traditionnels, déguisements et Rigodon étaient de la partie.

Encore une preuve que le dynamisme de nos aînés nœuxois n'est pas une légende.

## CONCOURS de bois Georges Fontaine

Le concours de bois Georges Fontaine est désormais un rendez-vous incontournable

pour les musiciens désireux de montrer leur talent et de jouer devant un public.



Le 17 février, après une journée d'auditions, les lauréats, essentiellement venus de toute la région, se sont produits sur scène lors du concert de clôture.

Puis, après une intervention de la classe Orchestre A l'École de Saint-Éxupéry, c'est l'ensemble «Clarinettes en Choeur», formé de musiciens locaux issus de l'Orchestre d'Harmonie, et dirigés par Thibaut Bétrancourt, qui a offert au public une prestation de très grande qualité.

## Le Cyber Braille au service des mal-voyants

Inauguré en 2013, sous l'impulsion du Lions Club et de la Ville, le Cyber Braille Communal accueille les personnes mal ou non-voyantes désireuses de s'initier ou de se perfectionner à l'apprentissage de l'informatique.

Grâce à Christophe Bray, en formateur averti dans ces technologies adaptées, les adhérents peuvent apprendre le braille, le lire, l'écrire, ou naviguer sur Internet.

Pour de plus amples renseignements, rapprochez-vous de Christophe au 06.26.92.77.04, 03.21.52.91.84, ou [Chris.bray@hotmail.fr](mailto:Chris.bray@hotmail.fr).



# MERCI-TÉLÉTHON!



La mobilisation noëuxoise n'a pas failli lors de l'édition 2017 du Téléthon.

Grâce aux différentes manifestations organisées par la Ville ou par les associations, ce sont 10.361,74 euros qui ont été récoltés pour être adressés à l'AFM.

Félicitations et merci à tous !



## LES LUNETTES DU COEUR

C'est à Noeux-les-Mines, cette année, que la section Optique Lunetterie de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté, a décidé d'organiser son opération «Lunettes du Coeur», le 19 mars dernier.

Grâce à l'intervention du CCAS, des personnes en difficultés financières ont bénéficié d'un examen complet et gratuit de la vue, et ont pu choisir parmi toutes les paires présentes, issues de dons, la monture idéale.



## JARDINS PARTAGÉS

Initiés dans le cadre d'un projet Politique de la Ville, les jardins partagés sont destinés aux personnes résidant dans le quartier prioritaire.

Situées entre le cimetière Sainte Barbe et le terril, cette vingtaine de parcelles, de dimensions variables, entre 100 et 200 m<sup>2</sup>, seront mises à disposition, pour une durée d'un an renouvelable, aux personnes désireuses de jardiner ou de cultiver. Des semis seront donnés gracieusement, et un local est en cours de construction pour abriter les outils, prêtés aux jardiniers.

Quelques parcelles sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact, en Mairie, avec monsieur Serge Codevelle, Conseiller Délégué en charge des jardins partagés.



## CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Le 19 mars est la Journée Nationale du Souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

C'est à cette occasion que Monsieur le Maire, Léon Loison pour les Gardes d'Honneur de Lorette et les membres du Conseil Municipal Jeunes ont déposé une gerbe au Monument aux Morts de la Place Jean Jaurès, invitant ainsi chacun au souvenir et au recueillement.

## Jeunesse

## Classes de Découvertes en Normandie



Le premier séjour des classes de découvertes concernait les CM2 de l'école Saint-Éxupéry. C'est à Merville-Franceville, en Normandie, que les 60 élèves ont passé 5 jours, selon leurs dires, inoubliables.

Outre le dépaysement, le bon air et l'escapade entre amis, les enfants ont

découvert la faune et la flore de bord de mer, grâce à la pêche à pied et aux balades dans les dunes.



Ils ont également étudié l'histoire de notre pays en visitant le site de la Batterie de Merville, une fortification de l'armée de terre allemande qui se trouvait sur le flanc EST du débarquement allié, ainsi que le Musée de Caen.

Sous la houlette de Dominique Blondel, Conseiller Délégué en charge des classes de découvertes, le prochain séjour concernera les classes de CM2 des écoles Blin et Curie/Pergaud, et il se déroulera du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin à Merlimont.



# Travaux en ville et Cadre de Vie

## Rond point rue de l'Égalité



Le nouveau giratoire de la rue de l'Égalité en direction de Labourse a été ouvert à la circulation fin mars.

A l'intersection avec la rue Lavoisier, ce rond point a pour but d'offrir la possibilité pour les poids lourds desservant la ZI n°1, de réaliser une manœuvre de retournement vers la Route Départementale 937 ou vers l'autoroute A26. Par la même occasion, cela permettra, pour des raisons de sécurité et de tranquillité, d'interdire dorénavant le manège des poids lourds rue de l'Égalité et Boulevard Douphy, et notamment devant les écoles Curie/Pergaud et Jean Moulin.



## Portiques anti-intrusion



Ces derniers mois, la pâture Denetière et la rue des Capucines ont fait l'objet d'une installation illégale des gens du voyage.

La municipalité a donc décidé d'installer des portiques anti-intrusion, afin de protéger le terrain de football de la pâture,

le nouveau parking situé boulevard Douphy, la rue des Capucines cité du Stade et l'accès au Cossec par la rue des Déportés du Train de Loos.

# Travaux en ville et Cadre de Vie

## Lampadaires LED



La technologie évolue... Les pratiques également !

L'éclairage au moyen de la technologie LED consomme environ 80 % d'électricité en moins.

C'est pourquoi, la Municipalité a engagé un programme de remplacement des 260 candélabres de la rue Nationale, programme qui doit s'achever fin 2018.

L'opération se poursuivra rue Moussy, Avenue du Lac, ainsi que dans les lotissements rue du 8 Mai et du 11 Novembre, soit 80 lampadaires supplémentaires.

Le montant total de ce programme se monte à 480 000 euros, un engagement dont on attend un retour sur investissement très rapide. Une économie de 36 000 € par an est attendue.

## Nouveau Distributeur



Un distributeur de billets vient d'être mis en service rue Nationale, à l'angle du boulevard Castelnau.

La totalité des agences bancaires étant concentrée plutôt sur la partie nord de la commune, les habitants du haut de Noeux ne disposaient pas de ce type de service. Ce qui pouvait être ressenti comme une forme d'injustice est donc réparé, à la grande satisfaction des riverains et des commerçants.

## Parkings en centre ville



Deux nouveaux parkings verront le jour courant mai, rue Nationale, derrière l'agence de la Société Générale.

Ce sont 40 places qui permettront aux automobilistes de se garer en plein centre-ville, et ainsi d'accéder facilement aux commerces.

Réalisés par la Société Franck Fer de Mazingarbe, ces stationnements se veulent aussi écologiques, puisque les places seront équipées de grilles permettant l'infiltration des eaux de pluie, afin d'éviter les inondations par ruissellement dans le Centre Ville.

Le territoire communal de Noeux-Les-Mines a été particulièrement impacté par l'exploitation du charbon qui a débuté au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Trois puits de mines N°1, 1bis et N°3, des chevalements, mais surtout des kilomètres de galeries ont marqué le paysage mais aussi le sous-sol de la commune.

Les conséquences peuvent être de trois ordres :

**Les effondrements localisés:** ils résultent de l'éboulement de cavités proches de la surface et créent un entonnoir de faible surface.

**Les effondrements généralisés:** ils se produisent quand les terrains cèdent brutalement sans signe précurseur.

**Les affaissements:** ils se produisent généralement lorsque les travaux sont à plus grande profondeur.

Par arrêté en date du 17 novembre 2017, **le Préfet du Pas-de Calais a approuvé le Plan de Prévention des Risques Miniers du Béthunois**, affectant entre autres la commune de Noeux-Les-Mines.

Les plans de prévention des risques miniers ont pour objet d'assurer la sécurité des personnes et des biens tout en permettant une vie locale acceptable. Ils permettent d'assujettir les autorisations de construire à des prescriptions de nature à prévenir les dommages susceptibles d'affecter les constructions en cas de survenue d'un dégât minier (fontis, glissement de terrain...).

À cet effet, il peut prescrire des règles de construction, de gestion, d'usage du sol et des mesures de prévention de protection et de sauvegarde. Ils doivent aussi rendre inconstructibles les zones dans lesquelles il n'existerait pas de prescriptions raisonnablement envisageables pour assurer cette prévention.

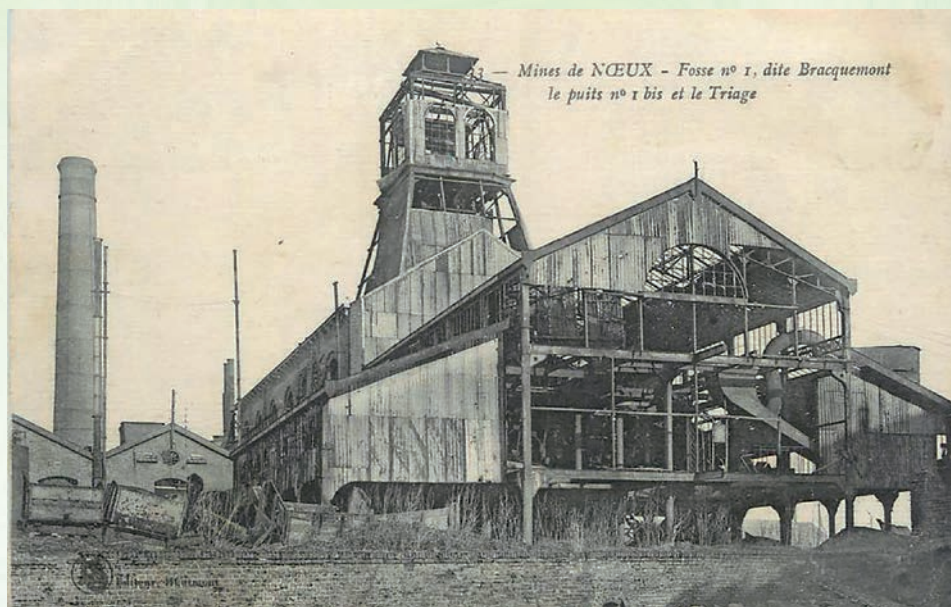
La réalisation du PPRM est du ressort des services de l'État : la procédure conduisant à la réalisation d'un PPRM relève de la compétence de la DREAL et la DDTM. Son application est de la responsabilité du maire.

Le PPRM approuvé vaut servitude d'utilité publique au titre de l'article L.562-4 du code de l'environnement. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU) afin d'être opposable aux demandes de permis de construire et autres autorisations d'occupation du sol régies par le code de l'urbanisme.

Le risque minier est lié à l'évolution de ces cavités d'où l'on extrait charbon, souterraines, abandonnées et sans entretien du fait de l'arrêt de l'exploitation. Ces cavités peuvent induire des désordres en surface pouvant affecter la sécurité des personnes et des biens. Pour tous ces phénomènes, les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et d'eau.

Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer d'autres risques : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, émanations gazeuses. Les désordres miniers qui apparaissent en surface ne présentent qu'un risque faible pour la sécurité des personnes. En revanche, les bâtiments peuvent être affectés et les fissures provoquer la ruine de l'édifice, nécessitant une évacuation immédiate ou à terme des lieux.

Le PPRM est consultable sur le site officiel de la commune : <http://www.noeux-les-mines.fr/>





**BELOTE AVEC L'AMICALE FUTSAL**



**BELOTE AVEC L'OLYMPIQUE NOEUXOIS**

Afin de créer une dynamique entre les quartiers et les différentes associations, mais également afin de passer une soirée conviviale, des tournois de belote sont fréquemment organisés, comme dernièrement avec le Comité du N°3, l'Olympique Nœuxois ou l'Amicale Futsal Club Nœuxois.



**BELOTE AVEC LE COMITÉ DU N°3**

## LOTO AVEC L'US NOEUX



Belle réussite pour le loto de l'US Noeux du 10 février. 230 personnes ont ainsi participé pour tenter de remporter l'un des nombreux et prestigieux lots mis en jeu, bons d'achats, sèche-linge, téléviseur, outillage, aspirateur...

Les fonds récoltés lors de cette manifestation participeront à l'achat de matériel pour le club.

## REPAS des MÉDAILLÉS DU TRAVAIL



Le dimanche 11 février, 110 convives ont participé, dans la salle des Fêtes, au repas organisé par l'Association des Médailleurs du Travail, présidée par monsieur Bryndza.

## 4<sup>ème</sup> SALON DU POLAR

En bref



l'écriture d'une nouvelle, en collaboration avec l'auteur Gilles Debouverie.

Élèves et professeurs ont joué le jeu, très intéressés, et c'est la classe de Denis Baudelet, à l'école Saint-Éxupéry qui a remporté le premier prix.

Cette action avait pour but de promouvoir la lecture, mais aussi l'écriture auprès des jeunes.

Une initiative qui aura, espérons-le, créé des vocations parmi les enfants, que nous retrouverons peut-être dans quelques années parmi les auteurs du Salon.

Cette 4<sup>ème</sup> édition du Salon du Polar Nœuxois fut une réelle réussite.

Parmi les 43 auteurs présents, rien que du beau monde. A commencer par le parrain de cette édition, Sire Cédric. Primé lors du festival de Cognac, cet auteur à succès a rencontré à

Noeux ses fans et a signé des autographes toute la journée.

Cette année, une nouveauté tenait particulièrement à cœur de l'équipe de l'Office Culturel, la participation de 6 classes de CM1 des écoles Blin, Pergaud et Saint-Éxupéry, à

## LA BRICOTHEQUE a ouvert ses portes



Inaugurée le 7 avril, la Bricothèque du Conseil Citoyen Terre NOEVE propose aux nœuxois de disposer, gratuitement, de différents outils de bricolage.

Pour ce faire, une simple adhésion de 5€ par an est demandée aux habitants du Quartier Politique Ville, 10 € pour les autres quartiers.

Le système de prêt fonctionne de la même façon que celui des bibliothèques et des médiathèques : les outils sont prêtés pour 3 ou 4 jours, et doivent être rendus, en bon état, après usage.

Outre le prêt d'outils à moindre coût, la Bricothèque a pour but de créer du lien social, d'échanger des compétences ou des savoirs-faire.

### Bricothèque

28, rue de Boulogne 62 290 NOEUX-Les-MINES  
06/41/33/17/57

[associationterrenoewe.facebook.com](https://www.facebook.com/associationterrenoewe)

En bref

## BOURSE AUX JOUETS

Cette première édition de la Bourse aux Jouets et Vêtements, organisée par les parents d'élèves FCPE de l'école Jean Moulin, a connu une forte affluence.

Les 88 exposants ont saisi l'opportunité «de faire de la place» à la maison, et les acheteurs celle d'acquérir, à moindre coût, jeux et tenues pour les enfants.



## SALON DU PLAYMOBIL



Cette troisième expo-vente Playmobils, organisée les 24 et 25 février par le Handball Club de Noeux, à la salle des Fêtes, avait pour thèmes Warcraft, le célèbre jeu vidéo, le monde féérique de Disneyland, et un troisième diorama retraçant un match de handball.

Comme les éditions précédentes, le succès était au rendez-vous et ce sont des milliers de personnes, petits et grands, qui sont venus admirer la fantastique collection de Jean-Michel Leuillier.

## EXPOSITION AMIS DES ARTS



La seconde édition de l'exposition sur le thème «les couleurs du temps», installée au Stade de Glisse Loisinord le 16 mars, par les Amis des Arts, a rassemblé près de 200 œuvres.

23 artistes, dont la plus jeune n'a que 19 ans, ont présenté leurs toiles et ouvert différents ateliers à l'intention du public. Le but de cette expo est de rapprocher les artistes et les amateurs d'art et ainsi, créer, pourquoi pas, des vocations.

## REMISE DE MAILLOTS

En bref



Le club de football l'Olympique Noeuxois, dirigé par Christophe Fruchard, a reçu son nouvel équipement.

Sponsorisés par les établissements Pascal Hublé et Ambul'Europe à Noeux-les-Mines, les 18 joueurs et les 6 dirigeants ont chacun reçu un survêtement aux couleurs du club, vert et bleu.

## RANDONNÉE VCN



Une cinquantaine de cyclistes avaient répondu présent à l'invitation du Vélo Club Noeuxois, le 18 février, pour une randonnée où

trois parcours étaient proposés, de 19, 30 et 65 kms.

## LE TWIRLING CLUB



Présidé depuis 1 an par Cathy Dernoncour, le Twirling Club Bâton compte aujourd'hui 25 adhérentes.

C'est lors d'un entraînement précédant des épreuves comptant pour le Championnat de France, que Monsieur le Maire et Sylvie Domart, Adjointe aux Sports, ont rendu visite aux sportives âgées de 3 à 22 ans.

Les entraînements ont lieu le mercredi de 16 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 13 h 30 à 15 h 30. Rens.: 06.63.63.64.07

## CONCOURS DE PÉTANQUE



En ce jour de concours, le samedi 17 mars, 24 doublettes s'étaient formées à l'appel de l'Amicale Noeuxoise de Pétanque.

Le club, provisoirement présidé par monsieur Lepers, a pour ambition de créer une école de pétanque sur Noeux-les-Mines.

## DÉMARCHAGE A DOMICILE

### Un arrêté municipal pour encadrer cette pratique

Face à l'accroissement du démarchage à domicile, une pratique qui importune un grand nombre de nœuxois, dont il est parfois difficile de distinguer les représentants de sociétés commerciales, d'éventuels repérages de personnes mal-intentionnées, Monsieur le Maire a décidé de prendre un arrêté afin d'encadrer cette pratique.

Désormais, les représentants qui souhaiteront effectuer un démarchage à domicile devront présenter en Mairie un certain nombre de justificatifs, huit jours au moins avant le début de ce démarchage.

A défaut, l'opération de démarchage sera interrompue immédiatement et les prospecteurs pourront faire l'objet d'une contravention.

Un dossier comportant les éléments justificatifs d'une société procédant au démarchage sera mis à la disposition des administrés en Mairie.

Il convient de préciser qu'une déclaration de démarchage ne constitue en aucun cas une accréditation délivrée par la commune.



## BRÛLAGE DES DÉCHETS

### Un arrêté municipal pour interdire cette pratique

Dans un souci de sécurité et de salubrité publique, Monsieur le Maire a décidé de prendre un arrêté, publié le 22 mars 2018, afin d'interdire toute l'année et à quiconque, d'incinérer ou de brûler tous types de matériaux, emballages ou autres déchets, sur l'ensemble du territoire, puisqu'ils dégagent des fumées nocives.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, y compris en incinérateur est, quant à lui, interdit toute l'année dans les zones urbanisées et à urbaniser.

Le non-respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre est une infraction pénale constitutive d'une contravention de troisième classe de 450€.

**ARRÊTEZ  
DE VOUS  
ENFLAMMER !!**

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT\*

Comme chaque année, la Ville organise un Concours afin de récompenser les jardiniers amateurs pour le fleurissement de leur jardin.

Si vous désirez participer à l'embellissement de notre commune, inscrivez-vous en Mairie, jusqu'au 8 juin 2018.

Un jury passera, en juillet, apprécier votre travail d'harmonisation des décors floraux.



## CHATS ERRANTS

Des règles à suivre pour le bien des animaux

La loi précise que « est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître, et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ».

Récupéré par la fourrière et par manque de place, le chat (tout comme le chien) peut être euthanasié.

Les services qui interviennent vérifient en premier lieu si l'animal est identifié avec une puce électronique ou un tatouage.

*A ce jour, la Municipalité s'interroge sur la réalisation d'une éventuelle campagne de stérilisation des chats errants...*

IDENTIFICATION OBLIGATOIRE DE TOUS LES CHATS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012  
(France)

Les chats de plus de 7 mois, nés après le 1er janvier 2012, devront être identifiés, comme le précise la loi du 17 mai 2011. (article L212-10 modifié par la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 28 ).

La loi imposait déjà l'identification des chats lors d'une cession payante ou gratuite. Mais l'identification d'un chaton né à la maison et qui y reste n'était pas obligatoire. A partir du 1er janvier 2012, l'identification deviendra obligatoire pour ce cas précis.

La loi du 17 mai 2011 impulsée par Nicole Bonnefoy, députée, précise que tous les chats devront être identifiés. Cette proposition unifie ainsi le principe régissant l'identification des chiens et des chats.



**Le 6 Janvier : Noces de Diamant de Régis et Francine**

Mariés à Noeux le 4 janvier 1958, Régis et Francine Valembois ont renouvelé leurs vœux devant Monsieur le Maire.

De leur union sont nés 5 enfants, suivis par 10 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

## NOCES DE DIAMANT



**Le 27 Janvier : Noces de Diamant d'Alina et Anatole**

C'est à leur domicile, et entourés de leur famille, que madame et monsieur Méhaye ont fêté leurs 50 années de mariage.

Monsieur le Maire a fait le déplacement pour l'occasion, et a rappelé l'investissement de ce couple dans plusieurs associations locales, telles que la Berline, la Chorale ou les Amis des Arts.

# Etat Civil

## Naissances - Félicitations aux parents de...

Liam WATRIN  
Théo KLAKE  
Paul BOUCHART  
Faustine PÉON  
Lyna BOURBON  
Murielyne QUÉNIART

Gabin RAGUENET  
Enaël QUÉVA  
Gabriel DURIEUX  
Malone DE VRIEZE  
Maëlle FRANZKOWIAK  
Abéline MARIE

Antonin KOWALCZYK BLUSZCZ  
Noa HERMANT  
Gabin TISON

## Décès - Ils nous ont quittés...

Madame Zulma DESSAINT le 02 janvier  
Madame Valérie VANNESTE le 04 janvier  
Madame Maxellende LAIGLE le 07 janvier  
Monsieur Yves GILLE le 07 janvier  
Monsieur Jean-Paul DUPONT le 10 janvier  
Mademoiselle Jacqueline MOULIN le 12 janvier  
Monsieur Aimé NOCQS le 14 janvier  
Monsieur Pascal ADAMCZAK le 15 janvier  
Madame Clotilde RICQUART le 16 janvier  
Madame Irma ROBERT le 19 janvier  
Madame Louise POUX le 19 janvier  
Madame Louise DUC le 23 janvier  
Monsieur Christian VOISIN le 27 janvier  
Madame Dany BOCQUET le 27 janvier  
Madame Nadège THORÉ le 30 janvier  
Monsieur Jean-Pierre LENOIR le 30 janvier  
Madame Olga VERMELLE le 02 février  
Mademoiselle Pascale VALEMBOIS le 05 février  
Madame Ginette CLIMENT le 06 février  
Madame Lucia DUSSART le 07 février

Madame Yolande SADY le 08 février  
Madame Marie-Louise GOURNAY le 15 février  
Madame Jacqueline DEPLANQUE le 23 février  
Madame Edith MARIETTE le 03 mars  
Madame Paulette BRZOZA le 05 mars  
Madame Danièle FRUCHART le 06 mars  
Monsieur François GIERSZ le 06 mars  
Madame Virginie ROMBAUT le 07 mars  
Monsieur Jean-Stanislas LACZNY le 15 mars  
Madame Nadège GIGNET le 22 mars  
Monsieur Hervé CARETTE le 21 mars  
Madame Jeannine THERY le 28 mars

## NUMÉROS UTILES

- ° Mairie : 03.21.61.38.00
- ° CCAS : 03.21.61.38.07
- ° Artois Comm. : 03.21.61.50.00
- ° Samu : 15
- ° Samu Social : 115
- ° Police Secours : 17
- ° Pompiers : 18
- ° Numéro d'Urgence Européen : 112
- ° Accueil sans abris : 115
- ° Services aux malentendants : 114
- ° Allo Enfance maltraitée : 119
- ° Enfants disparus : 116
- ° Sida Info Service : 0800 840 800
- ° Police Nationale : 03.91.82.64.20
- ° Centre antipoison : 0825.81.28.22
- ° Violences femmes info : 3919
- ° Second Départ : 06.07.72.52.33
- ° Alcooliques anonymes : 0820.32.68.83
- ° SOS amitié : 03.21.71.01.71
- ° Centre Hospitalier de Béthune : 03.21.64.44.44
- ° Clinique Anne d'Artois : 08.26.20.01.10
- ° Clinique Ambroise Paré : 03.21.63.44.00
- ° Suicide écoute : 01.45.39.40.00

### TRIBUNE LIBRE

#### *Parole à l'opposition*

*Depuis le début de mandat, pour permettre aux Noeuxoises et Noeuxois de se faire entendre, nous les invitons à nous contacter à l'adresse suivante :*

*[notrevillecestnotrevie@gmail.com](mailto:notrevillecestnotrevie@gmail.com)*

# Sortir à Noeux

Avril

- ▶ **DÉPORTATION**  
*Dimanche 29 avril*  
10 h, Place Jean Jaurès  
Dépôt de gerbes

Mai

- ▶ **EXPOSITION DE VOITURES**  
*Retrouvez la Voiture de votre Enfance ou de vos Rêves 2018*  
*Mardi 1er Mai*  
Site Loisinord  
organisé par le Rotary Noeux  
Soleil de l'Artois

- ▶ **DÉFILÉ DU 1er MAI**  
*Mardi 1er Mai*  
10 h, Place Jean Jaurès  
Dépôt de gerbes  
Remises de diplômes

Ville de Noeux-les-Mines  
de la place du Château d'eau  
à la Place Verte

**6 Mai 2018**  
8h - 17h

**BRADERIE DE PRINTEMPS**

**Animations**

- 11h - défilé du groupe local **BATUCADA**
- 14h - défilé des majorettes **Les Alizées** accompagnées de leurs mascottes
- Petite restauration sur place





- ▶ **VICTOIRE 39-45**  
*Mardi 8 Mai*  
place Jean Jaurès  
Défilé à 11 h 30

- ▶ **MARCHÉ AUX PUCES**  
*Dimanche 13 mai*  
Avenue Guillon  
Organisé par le HBC et  
l'Office de la Culture  
03.21.26.59.59

**Jeudi 10 Mai 2018**  
**de 10H à 18H**

42<sup>ème</sup> Salon Art et Créations



Stade de Glisse de Loisinord

**NOEUX-LES-MINES**  
Entrée Gratuite

IPNS

Christian Organisé par AUDACE avec la participation de la ville de Noeux-les-Mines

**KUBIAK**

**Grand bal Kubiak**  
**Samedi 12 Mai 2018 à 20h**

Salle Mendès France  
**NOEUX-LES-MINES**

**22€**

Billetterie  
restaurant LEVIDENCE  
magasin VIDEO FUTUR - STOP CLOP  
Infos : audace.association@hotmail.fr  
03.21.64.17.58  
(Buvette et petite restauration sur place)

AUDACE ASSOCIATION ORGANE POUR LE SYNDICAT DE PROMOTION DE L'IMMOBILIER DE NOEUX-LES-MINES

IPNS

Juin

- ▶ **3<sup>ème</sup> Challenge Arthur Lamiaux**  
*Samedi 9 juin*  
Rue de Montreuil  
organisé par l'Amicale des  
Boulistes du N°3  
en doublettes formées  
06.81.89.33.94  
06.69.99.05.58

- ▶ **MARCHÉ AUX PUCES**  
*Samedi 16 Juin*  
Stade Tisserand  
Organisé par l'US Noeux

- ▶ **KERMESSE DE L'US NOEUX**  
*Samedi 23 juin*  
Stade Tisserand  
Organisé par l'US Noeux

Juillet

- ▶ **MARCHÉ AUX PUCES DU 14 JUILLET**  
*Uniquement pour les particuliers*  
Site Loisinord  
Inscriptions en Mairie  
à partir du 28 juin ( le matin )  
3,50 les 3 mètres

Ville de Noeux-les-Mines  
Accueils de Loisirs



Pour les sessions d'inscription aux accueils de loisirs du :

- \*09 au 27 Juillet 2018
- \*06 au 24 Août 2018

Merci de vous rendre sur :  
<https://noeuxlesmines.myperischool.fr>  
Code Commune 551X10UB  
du 2 Mai au 15 Juin  
Attention places limitées

My PÉRISCHOOL



IPNS Rens. : 03.21.63.09.81 www.noeux-les-mines.fr

VILLE DE NOEUX LES MINES  
Commission des Fêtes  
**BRADERIE ANNUELLE**  
**LE DIMANCHE 26 AOUT 2018**

**DE 8H00 A 18H00**  
De la Place de la Mairie (Rue Jean Jaurès) à l'Avenue Guillon,  
Des deux côtés de la Rue Nationale.

*Inscriptions exclusivement sur présentation d'une pièce d'identité.  
Pour les commerçants, le numéro d'inscription au registre du commerce  
(obligatoire) et une pièce d'identité.*

*Les commerçants noeuxois sont prioritaires quant à l'occupation de l'espace au  
droit de leur façade.*

Sécurité Incendie :  
Seront réservés obligatoirement :  
Les intersections de rues, poteaux et bouches d'incendie.

Permanences pour les inscriptions, en Mairie : du lundi au vendredi.  
De 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00, exclusivement.

Pour les commerçants Noeuxois : du lundi 14 mai 2018 au vendredi 8 juin 2018  
**Impérativement** afin de faciliter les prévisions sur le plan

Pour les particuliers : du mardi 11 juin 2018 au vendredi 14 août 2018

Les emplacements devront être occupés entre 7 h 30 et 8 h 00  
Tout emplacement libre à 8 h 15 sera réattribué.

Prix des places :  
• 3,50 € les 3 mètres pour les particuliers  
• 2 € le mètre pour les commerçants  
**Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ce jour.**  
Les chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor Public.

IPNS